



Auvergne, Puy-de-Dôme
Thiers

Présentation de l'enquête thématique régionale "Pentes de la commune de Thiers"

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63001223

Date(s) de rédaction : 2013

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale pentes de la commune de Thiers

Désignation

Aires d'études : Auvergne

Auvergne, Puy-de-Dôme

Thiers

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Cahier des clauses scientifiques et techniques

1. Contexte institutionnel et objectifs

La commune de Thiers (Puy-de-Dôme) se trouve depuis plusieurs années devant des choix patrimoniaux difficiles en raison de l'état de vétusté certain de nombre de bâtiments du centre ancien de la ville, bâtiments qui ont forgé l'image de "Thiers, ville médiévale". Favoriser tout à la fois sauvegarde du patrimoine, tourisme et renouvellement de l'habitat semble un réel enjeu à court et long terme.

À cet effet, plusieurs outils administratifs ont été mis en place par la municipalité. Le premier périmètre de secteur sauvegardé, ou plan de sauvegarde et de mise en valeur, datant de février 1985, a été révisé 1.

Par ailleurs, un programme de renouvellement urbain (PRU) opérationnel depuis 2004, puis, fin 2005, un tracé de périmètre de rénovation immobilière (PRI) 2, correspondant au centre médiéval 3 et renforçant une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) 4, ainsi que des opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI) 5, sont venus compléter ce plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

Dans ce contexte, une opération d'inventaire sur la commune (topographique dans un premier temps) a été proposée à la municipalité par l'Inventaire régional du patrimoine culturel en Auvergne.

L'initiative a par ailleurs été soutenue et encouragée par l'ancien préfet de Région, conscient de l'intérêt d'une mise en lumière du patrimoine de Thiers sous un angle complémentaire de celui de la coutellerie.

De ce point de vue, il faut rappeler qu'une étude avait été menée précédemment par le service, en partenariat avec la collectivité, concernant exclusivement le patrimoine industriel (sites et machines) et avait donné lieu à la publication d'un ouvrage dans la collection Images du Patrimoine 6. Il est donc apparu logique, et d'un intérêt scientifique certain, de poursuivre et d'étendre cet inventaire à l'ensemble de la ville et de la commune, afin de mettre en évidence les caractéristiques patrimoniales de Thiers.

D'autre part, l'opportunité d'analyses dendrochronologiques (datation des bois d'œuvre par carottage) en 2002, 2005 et 2008 sur quelques bâtiments du secteur sauvegardé avait permis de démontrer l'ancienneté des structures en place et d'affiner certaines datations considérées comme déjà connues sur la foi de documents d'archives 7.

Cependant, le recensement « à la parcelle » du centre ancien s'est révélé assez vite comme recoupant, en grande partie du moins, les travaux engagés pour la révision du périmètre du secteur sauvegardé ; la décision a donc été prise de réorienter l'étude d'inventaire et de choisir un sujet totalement différent dans son approche, malgré un corpus de départ identique correspondant à la ville de Thiers et à ses environs, dans les limites de la commune.

C'est ainsi qu'en 2008-2009 a été lancée l'étude thématique « Pentes de la commune de Thiers ».

2. Descriptif de l'opération

2.1 Délimitation de l'aire d'étude

Les limites choisies pour l'aire d'étude ont donc été les limites administratives de la commune de Thiers ; elles englobent, outre l'ensemble de la zone urbaine dans les parties centrales et sud-ouest de la commune, de multiples lieux-dits de moindre importance, bien répartis sur l'ensemble du territoire, mais ont été surtout prises en considération les zones au relief le plus marqué. Les lieux-dits ont surtout été observés à titre de comparaison avec les problématiques de la ville elle-même.

· Configuration géographique du territoire, situation et site

Thiers est une commune du département du Puy-de-Dôme située à une quarantaine de kilomètres de la ville de Clermont-Ferrand, à l'est. Elle se trouve à la jonction entre la plaine de la Limagne et les contreforts du massif du Forez ; les altitudes oscillent donc entre 300 et 750 mètres environ. La construction de la ville à flanc de colline en fait une cité étagée, avec de forts dénivelés entre ville basse et ville haute. Cette dernière domine la vallée de la Durolle, rivière sur les rives de laquelle s'est installée une grande partie de l'industrie thiernoise (papeterie, coutellerie, ...).

La commune compte un peu plus de 12 000 habitants actuellement 8. Elle comprend de nombreux petits lieux dits (près de 150). Ces écarts se sont implantés tout aussi bien dans la plaine (partie ouest de la commune, bordée en limite communale par la rivière de Dore) que dans la « montagne » (moitié est de la commune, profondément coupée transversalement par la vallée de la Durolle). Outre la ville (centre ancien et périphérie) ce sont donc surtout les lieux dits de l'est et du nord-est qui ont été considérés dans l'étude sur la pente.

Il n'y pas eu recensement systématique de ces villages, mais plutôt un choix par échantillonnage à titre de comparaison avec la ville, à la topographie étudiée, elle, plus méthodiquement.

· Périodisations

L'implantation urbaine sur le site est ancienne : les premières mentions de la ville remontent au 6^e siècle, et concernent la présence de deux édifices religieux, l'un dans la plaine, l'autre sur la hauteur. La ville basse (quartier du Moutier) s'est vraisemblablement développée ensuite grâce au monastère créé au 10^e siècle ; la ville haute, fortifiée à plusieurs reprises, présente en son centre un ensemble de maisons à pans-de-bois de la fin du 15^e et du début du 16^e siècle (entre 1450 et 1550), quelques hôtels particuliers des 16^e-17^e siècles et des extensions importantes datant du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Une troisième église, présente déjà vraisemblablement à l'époque romane, et située à mi-chemin entre celles de la ville haute et de la ville basse, a cristallisé tout un quartier (le quartier Saint-Jean) tout en marquant le passage entre haut et bas.

Le rattachement administratif des différents sites (villes basse et haute) date de 1793.

Le travail sur la pente s'est appuyé, en particulier, sur le développement du réseau viaire au cours des siècles (voir dossier [IA63001226](#)), mettant en évidence des différences de traitement et d'appréhension du relief selon les époques, expliquant par là même l'évolution de la physionomie de la ville depuis ses origines jusqu'au 21^e siècle. Les périodes prises en compte vont de la fin du Moyen Age (les terriers du 15^e siècle donnant des indications précieuses sur le bâti) jusqu'aux travaux d'aménagement les plus récents de la première décennie du 21^e siècle.

· Les formes du bâti

Le bâti le plus ancien de l'éperon rocheux de la ville haute forme un tissu très dense, aux parcelles de petite taille imbriquées les unes dans les autres, parfois de façon complexe, et formant des îlots compacts 9. C'est là que se regroupent pour l'essentiel les habitations en pan de bois du 15^e et du début du 16^e siècle. Aucun lotissement médiéval concerté n'a modelé ces quartiers, et leur développement progressif est allé de pair avec l'extension des enceintes de ville : de nouvelles habitations extra-muros ont provoqué la construction de nouvelles murailles destinées à les englober, et ces nouveaux tracés d'enceinte ont à leur tour généré de nouveaux faubourgs...

Les agrandissements de la fin du 16^e et des 17^e et 18^e siècles mêlent constructions à structure bois et constructions de pierre (hôtels particuliers souvent) en arkose pour les plus anciennes, puis en andésite.

Au 19^e et au début du 20^e siècle, les constructions commencent à s'étendre le long des principaux axes de communication, donnant un aspect tentaculaire au plan urbain 10.

La principale caractéristique du bâti thiernois est son adaptation au terrain, les différentes typologies apparaissant surtout en fonction de l'implantation par rapport aux courbes de niveau, plus que selon l'époque ou le niveau social des occupants (voir dossier [IA63001227](#)).

L'un des effets les plus visibles de cette prise en compte du relief est la présence de nombreux étages de soubassement sur les rues perpendiculaires à la pente, conférant aux constructions un aspect asymétrique entre élévation sur rue et élévation postérieure. Mais d'autres éléments plus subtils, en particulier sur les rues parallèles à la pente, marquent aussi le paysage de la ville. Ces différentes caractéristiques touchent aussi parfois les villages alentour, puisqu'on y retrouve, dans une moindre mesure, les mêmes problématiques liées aux variations du relief.

· Raisons scientifiques du choix de l'aire d'étude

Le centre de la ville est couvert par un secteur sauvegardé, dont la première version date de 1985 et qui a fait l'objet d'une révision ces dernières années. Malgré l'intérêt indéniable de ce secteur, il est apparu que son étude - ou du moins sa description à la parcelle (élévations et intérieurs) - était déjà largement menée par l'équipe en charge de la révision

du PSMV ; il s'agissait dès lors, pour le service de l'Inventaire, de trouver une approche différente et complémentaire à ce travail, sans pour autant renoncer à une première phase de simple recensement exhaustif des édifices (déjà mise en place) dans les limites de ce plan de sauvegarde et de mise en valeur, et dans un objectif de cartographie du noyau originel de la ville haute.

Le choix de l'ensemble de la commune comme entité d'étude a permis de ne pas limiter la réflexion à ce seul secteur, mais d'étendre les interrogations aux développements successifs de la ville – peu étudiés - et parfois à confronter les observations relevées en ville avec celles faites en milieu rural.

2.2 Les enjeux scientifiques

· Intérêt scientifique de l'opération

Le but de cette étude a été de comprendre en quoi une ville et sa périphérie (et celle de Thiers en particulier), installés sur des pentes relativement importantes, pouvait intégrer cette contrainte dans son développement, sciemment ou non, en l'utilisant ou non à son profit. Au-delà de toutes les idées largement répandues par ailleurs : Thiers ville médiévale, Thiers ville coutelière..., était-il possible de décrire le pays thiernois et ses évolutions à travers ce thème topographique ?

Ainsi sont apparues peu à peu diverses questions : quels pouvaient être les enjeux en cause dans ce processus ? Les différentes typologies du bâti dépendaient-elles de la pente ? Quelles étaient les solutions envisagées pour s'adapter - ou non – au relief et différaient-elles selon les époques ? Enfin, les choix des décideurs actuels prenaient-ils en compte cette problématique et si oui, comment ?

L'intérêt scientifique de cette étude était en outre de fournir un exemple particulier ayant vocation à s'intégrer (à travers cet éclairage spécifique) à l'étude du service de l'Inventaire concernant l'ensemble des villes d'Auvergne.

· Les problématiques scientifiques

Après un premier passage de recensement et de prises de vues des façades de quelque 780 édifices, destiné à renseigner le Système d'Information géographique (SIG) mis en place par le service de l'Inventaire (voir *infra*), il fallait donc orienter l'étude vers une problématique nouvelle, qui toucherait et rendrait compte des caractéristiques particulières du territoire communal et serait pertinente à différents niveaux d'observation (la parcelle ou l'îlot, la rue, la ville).

Comme affirmé plus haut, il semblait intéressant de sortir des images les plus véhiculées sur Thiers, la plupart des ouvrages publiés ne traitant en général du relief de la ville que brièvement et à travers ses effets pittoresques. L'étude a donc consisté à comprendre et décrire ce phénomène (construire sur la pente) avec les méthodes de l'Inventaire, à définir des types permettant d'appréhender cette réalité, tant dans les zones de bâti dense que dans les espaces plus ouverts (tels que jardins ou espaces publics) et de voir comment ils avaient été façonnés (étages de soubassement, terrasses, murs de soutènement par exemple).

Il s'agissait aussi, en partie, au-delà d'une recherche sur « Thiers, ville de pente », d'étudier le phénomène des villes à forte déclivité à travers cet exemple précis : le thème pourrait, grâce à une large approche - outre l'architecture et l'urbanisme, on touche aussi à l'étude des paysages et à l'aménagement du territoire - permettre d'étendre les conclusions à d'autres secteurs de l'Auvergne.

2.3 Les modes d'approche et leur application

La mise en œuvre de cette problématique a nécessité à la fois une réorientation des méthodes envisagées au début de l'étude et l'utilisation, dans cette nouvelle optique, des données déjà accumulées initialement.

Des cartes et des relevés ont été établis pour permettre l'établissement de statistiques : pourcentages de pente des principales rues (une large proportion de 61 rues a été choisie arbitrairement selon leur importance dans le tracé général, pour faire l'objet de mesures), période de tracés, caractéristiques du bâti selon les différentes implantations, etc.

2.4 Le contenu et le calendrier des différentes phases

· Contenu des différentes phases : état des connaissances, recherche documentaire préalable, exploitation

La première phase de recensement exhaustif du périmètre sauvegardé de la ville a été précédée d'un dépouillement bibliographique assez large (bibliothèque du SRI, Centre de documentation du Patrimoine, BCU de Clermont-Ferrand, ...), du dépouillement d'un certain nombre de catalogues de fonds d'archives (AD 63 : séries O et C essentiellement) et d'un récolement de la documentation iconographique disponible (plans cadastraux anciens, archives de la ville, collections privées d'érudits locaux, etc.), en particulier plans et prises de vues anciens (dont vues aériennes)...

L'ensemble des données ainsi recueillies a été intégré, sous forme de fiches interrogeables, à la base informatique de données topo-bibliographiques du service régional de l'Inventaire ou, en ce qui concerne les plans, a fait l'objet de reproductions numériques.

La phase suivante de l'étude, en ce qu'elle abordait les choses selon une problématique plus ciblée, a dû dans un premier temps exploiter, selon cette nouvelle optique, les données déjà accumulées. Dans les gravures anciennes par exemple, on a étudié quelle était la part faite à la représentation de la pente, de la vue. La pente était-elle un élément fort et celui-ci dépendait-t-il de l'époque ? Dans les textes d'archives, trouvait-t-on trace d'épisodes d'écroulement ou autres phénomènes liés à la déclivité ? Etc.

· Contenu des différentes phases : enquête de terrain, production et traitement des données

Enquête de terrain pour l'étude de l'architecture : un recensement exhaustif du bâti (extérieurs, parties accessibles uniquement) a donc été mené sur le secteur sauvegardé de la ville avec, de façon systématique, le renseignement d'une fiche « minimale » et la réalisation d'une couverture photographique numérique (effectuée par le chercheur).

Ce recensement a permis, avec la mise en place d'un SIG (système d'information géographique), de cartographier les observations de terrain effectuées au cours de cette phase de travail et de les croiser avec d'autres données cartographiques issues des cadastres ancien et récent, des plans et des informations tirées de la recherche historique préliminaire. La collecte de ces données et leur première exploitation a donné lieu à l'établissement de cartes par critères 11 (périodes de construction, présence de pan de bois, étages, présences de parties artisanales ou commerciales, ...) qui peuvent faire l'objet de diverses combinaisons pour une étude plus fine de certains phénomènes et en particulier pour orienter le déroulement de la nouvelle problématique.

La poursuite de l'étude s'est appuyée sur une partition raisonnée du territoire - le point de départ étant topographique - qui a aidé l'approche du sujet de la pente selon différents niveaux d'observation : la demeure, la rue, ... ainsi que l'aménagement des espaces libres et, au-delà, le paysage. L'approche devait être générale mais non uniforme.

Pour cela, l'un des points de départ était de déterminer les outils pour le calcul et la représentation des pentes : quels documents et à quelle échelle ? En effet, le principal document de base utilisé pour le SIG, un fond cadastral numérisé, ne prenait pas en compte la notion de relief. Il fallait donc choisir un fond plus adapté permettant la lecture « en 3D » 12 ; dans un premier temps, la carte IGN au 1/25 000, qui utilise les courbes de niveau pour noter la déclivité des sols, a donc été utilisée. Cependant, pour les plus grandes échelles, utiles lors de l'approche par rues ou par îlots en particulier, il était nécessaire de trouver un support adapté suffisamment précis : les données d'altitude portées sur les plans cadastraux, ainsi que celles figurant sur des relevés fournis gracieusement par les services de la DRAC Auvergne et établis à partir de prises de vue aériennes, ont permis de dresser des profils de rues, qui ont été complétés, *in fine*, par des relevés sur le terrain, à l'aide d'un altimètre destiné à calculer les différences de niveaux entre deux points.

L'étude à l'échelle des édifices, quant à elle, a reposé sur des relevés schématiques à la parcelle sur quelques éléments jugés représentatifs de tel ou tel type de bâti : par exemple, coupes transversales et longitudinales permettant une bonne évaluation du dénivelé entre deux élévations opposées.

Par ailleurs, la répartition des différentes pentes en un nombre restreint de catégories (telles que pente faible, modérée, forte, abrupte) a été choisie pour une plus grande clarté du discours et une meilleure lisibilité des cartes.

L'échantillonnage (de rues, d'édifices) devait permettre d'extrapoler le discours à l'échelle de la ville mais également à celle de la commune, voire, à terme à celle d'autres zones d'étude, urbaines ou rurales, afin de sortir chaque exemple de son caractère d'unicité.

En fin d'étude, le SIG ne sera donc pas systématiquement informé parcelle par parcelle sur l'ensemble de la commune, mais par zones représentatives.

Pour permettre à l'étude de s'intégrer aisément à la structure des dossiers d'Inventaire, il a fallu raisonner en termes d'organisation de dossiers, d'objets documentaires :

L'arborescence de l'étude consiste donc principalement en ce dossier opération « présentation de l'enquête thématique régionale "Pentes de la commune de Thiers" » **IA63001223** auquel se rattache un dossier aire d'étude « Pentes de la commune de Thiers » **IA63001224**, un dossier ensemble « ville » **IA63001225**, un dossier ensemble « réseau viaire » **IA63001226**, qui renvoie à tous les dossiers de rues, et un dossier thématique « demeures en site de pente » **IA63001227**, auquel sont rattachés les différents dossiers de monographies d'édifices.

· Contenu des différentes phases : restitution, diffusion, valorisation des résultats

Analyse des données et mise en forme :

- Mise en place d'un SIG - système d'information géographique - pour l'ensemble des données récolées dans le cadre de l'étude architecturale. Les résultats du recensement ont été cartographiés : datations, localisation des édifices documentés et intégration des illustrations et des données de leurs fiches de repérage.

- Rédaction des notices d'édifices ou d'ensembles sélectionnés et mise en forme des dossiers dans leur totalité.

Modes de restitution attendus :

· Réalisation de « couches » patrimoniales dans le SIG (voir ci-dessus), accessibles, après validation finale, dans le service et sur son site Internet.

Les couches à cartographier sont fonction des diverses interrogations formulées lors de l'étude et des réponses qui y ont été apportées. A titre indicatif, il est possible de réaliser :

- un « atlas historique » issu du récolement des plans anciens mis à la même échelle et replacés sur un fond similaire (IGN, cadastre, etc.) : plan cadastral « napoléonien » de 1836 en particulier, ou plans du 18e siècle, pourront être intégrés au SIG

- une carte des unités chronologiques (datation, par grandes périodes, de chaque entité bâtie) pour le secteur sauvegardé

- une carte des modes constructifs (pan de bois) pour le secteur sauvegardé

- une carte des édifices à étages de soubassement, liés à la construction sur les pentes

- une carte typologique du bâti des pentes sur l'ensemble de la ville

- une carte des rues par pourcentages de pente

- une carte des rues par période de tracé

- etc.

Le patrimoine industriel étudié dans le cadre d'une précédente convention pourra, à terme et après traitement adéquat, être intégré au SIG.

. des dossiers électroniques ont été mis en forme et seront consultables sur Internet, ainsi qu'au Centre de documentation du patrimoine du service régional de l'Inventaire. Les notices simples (dossiers "objets" des églises de la ville en particulier) seront versées dans la base de données nationales « Palissy » du ministère de la Culture.

. des photographies argentiques puis numériques, une cartographie, ainsi que des relevés d'architecture schématiques, ont été réalisés en fonction des nécessités de l'étude (voir plus haut). Ils seront joints aux dossiers électroniques.

. une publication dans la collection des « *Cahiers du Patrimoine* » a été réalisée au terme de l'étude 13.

· Calendrier

Opération commencée en 2006 14, réorientée en 2008-2009 et qui devait se dérouler sur cinq ans environ.

Après le recensement effectué sur le secteur sauvegardé de la ville, dont les premiers résultats mis en place dans le SIG ont été présentés début 2009, la deuxième phase de l'étude a commencé dans le courant de cette même année. Ainsi 2009 a-t-elle été consacrée à l'échantillonnage des différentes rues et édifices (voir ci-dessus), à leur observation et aux premières constatations sous forme de cartes, de relevés, et d'ouvertures de dossiers d'Inventaire (alimentés en partie au fur et à mesure de l'avancée de l'étude).

Ces travaux ont été accompagnés de prises de vues professionnelles (outre les photos de travail du chercheur) destinées à étayer et illustrer les différentes hypothèses émises.

2010 et 2011 ont permis de compléter, affiner et faire aboutir l'ensemble des observations de l'enquête, dans l'optique de la publication programmée.

Un texte a par ailleurs été rédigé entre la fin 2010 et l'été 2011, selon la maquette des « *Images du Patrimoine* ». Une première relecture interne à la mission du Patrimoine (à Paris) ayant jugé que le sujet était plus adapté à la collection des « *Cahiers du Patrimoine* », le texte a été retravaillé en ce sens entre la fin 2011 et le 1er trimestre 2012, permettant la parution du *Cahier* « Thiers, suivre la pente » 15 en juin 2012.

La fin de cette même année a été consacrée au début de l'archivage des données sous le logiciel « Cindoc ». Au printemps 2013, l'ensemble des données déjà saisies et les suivantes ont été intégrées aux nouveaux dossiers électroniques de l'Inventaire, pour aboutir à la forme finale des dossiers consultables en ligne, prévue en 2017.

Parallèlement, la mise en place d'un site Internet de l'Inventaire régional en 2009 a permis d'annoncer et de mettre en ligne quelques étapes de l'étude avant sa finalisation.

3. Moyens scientifiques et techniques

3.1 Personnel et compétences

Rappel des moyens humains et techniques mentionnés dans le cadre de la convention :

Les moyens humains ont consisté en un chercheur spécialisé en architecture à temps plein ainsi que le temps partiel d'un photographe et d'une dessinatrice-cartographe.

3.2 Moyens techniques

Les moyens matériels consistent en :

- des postes informatiques et les logiciels de saisie appropriés, notamment en matière de SIG - système d'information géographique - (ARCGIS), d'alimentation de sites Internet et de saisie de bordereaux aux normes de l'Inventaire (CINDOC, GERTRUDE).

- du matériel de prise de vues professionnel argentique et numérique (chambre grand format, appareils 6 x 7, éclairages divers) et les fournitures correspondant à la campagne photographique

- matériel de numérisation pour les photographies et documents divers à reproduire.

4. Suivi et évaluation

4.1 Comité de pilotage

- La direction scientifique de l'étude est assurée par la Région, service régional de l'Inventaire, avec l'assistance méthodologique, en tant que de besoin, d'experts nationaux (Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel) en matière d'inventaire général.

- Des rapports d'étapes ont été présentés devant les représentants des partenaires concernés.

4.2 Comité de suivi scientifique

- Une validation de l'étude et des différents rendus sera faite, au moment du versement dans les bases de données nationales, par la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

1. Suite à un arrêté de juillet 2002, l'équipe de Bernard Wagon et Valérie Rousset a été désignée en 2007 pour mener à bien ce projet. Texte de l'ancien règlement du PSMV : http://www.ville-thiers.fr/IMG/pdf/reglement_du_secteur_sauvegarde.pdf - Présentation pour révision du PSMV http://www.ville-thiers.fr/IMG/pdf/expo_psmv.pdf
2. Plusieurs buts ont été assignés à ce PRI, en particulier « mettre en valeur le patrimoine remarquable de Thiers et le préserver de la banalisation » ou encore « rendre lisible la trame urbaine reconstituée tout en respectant l'unité et l'homogénéité du bâti... ».
3. Le PRI est délimité au nord par les rues Terrasse et François-Mitterrand, à l'est par les rues du Huit-Mai et des Murailles, au sud par la petite rue Anna-Chabrol, les rues Anna-Chabrol, des Forges et une partie de la rue d'Alsace, et à l'ouest par une partie de la rue du Docteur-Lachamp, le côté ouest de la place des Martyrs et la rue Fernand-Forest. Le PRI est inclus dans le secteur sauvegardé.
4. Signée en 2005, cette opération devait se dérouler sur 5 ans.
5. Deux périmètres incluant des ensembles jugés insalubres ont déjà été définis : l'îlot des Forgerons et le quartier Saint-Jean ; en 2013, les interventions sur ces ensembles sont terminées pour le premier et en cours d'achèvement pour le second.
6. « Thiers, une exception industrielle (Puy-de-Dôme) », Images du Patrimoine n° 229, 2004.
7. Ainsi par exemple, les charpentes de l'hôtel particulier dit « château du Pirou », bâtiment classé du centre ancien et image emblématique de Thiers, ont pu être datées de 1436 (partie sud-est de l'édifice) et de 1453 (partie nord-ouest).
8. 12 194 selon les données INSEE 2006, alors que l'ensemble de la commune comptait 13 353 habitants en 1999 (toujours selon l'INSEE, entre 1982 et 1999 la commune avait déjà perdu 2671 habitants).
9. C'est cette partie de la ville qui constitue l'essentiel du secteur sauvegardé.
10. Selon l'écrivain Jean Anglade, « La ville ressembla longtemps, vue du ciel (...) à un lézard qui descend, les pattes bien écartées, vers la Durole pour y boire. » . Voir aussi ESTIENNE, Pierre. "Les contrastes du pays thiernois. Entre plaine et montagne". In : "Pays de Thiers. Le regard et la mémoire".- Clermont-Ferrand : Institut d'Etudes du Massif Central : 1989, réédition 1999.
11. Ces données ont fait l'objet d'une première remise de fichiers à la municipalité pour le SIG de la ville de Thiers en 2009.
12. L'utilisation d'un MNT (modèle numérique de terrain) sous forme d'un maillage modélisant le relief, un moment envisagée, n'a pas été retenue pour des raisons techniques et financières.
13. « Thiers, suivre la pente », Cahiers du Patrimoine n° 97. Milan : Silvana Editoriale, 2012.
14. La convention entre la Ville de Thiers et la Région Auvergne a été signée en juillet 2006.
15. « Thiers, suivre la pente », Cahiers du Patrimoine n° 97. Milan : Silvana Editoriale, 2012.

Illustrations



Le site de la ville depuis l'est de la commune.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116300292NUC4A



La ville de Thiers depuis l'est. A l'arrière-plan, au-delà de la plaine : la chaîne des Puys.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116300084NUC4A



La route de Lyon, vue depuis les pentes dominant les gorges de la Durole.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116300113NUC4A



Les gorges de la Durolle,
en contrebas de la route de
Lyon au nord-est de la ville.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116300263NUC4A



La voie ferrée dans les gorges
de la Durolle, dominée
par la route de Lyon.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116300012NUC4A



Une pente couverte de vignes au-
dessus du village des Garniers.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116301106NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Pentes de la commune de Thiers (IA63001224) Auvergne, Puy-de-Dôme, Thiers

Auteur(s) du dossier : Brigitte Ceroni

Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel



Le site de la ville depuis l'est de la commune.

IVR83_20116300292NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

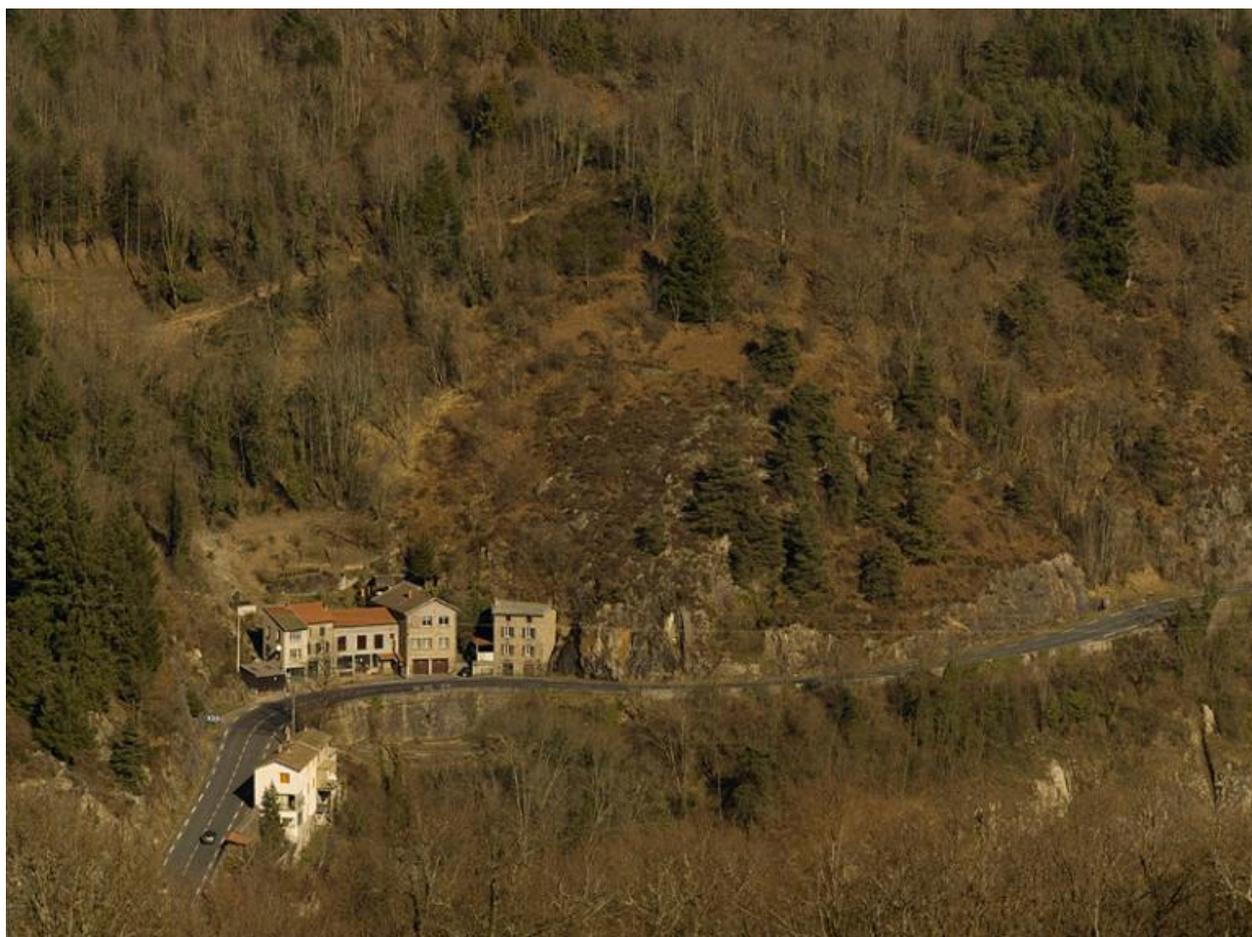


La ville de Thiers depuis l'est. A l'arrière-plan, au-delà de la plaine : la chaîne des Puys.

IVR83_20116300084NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

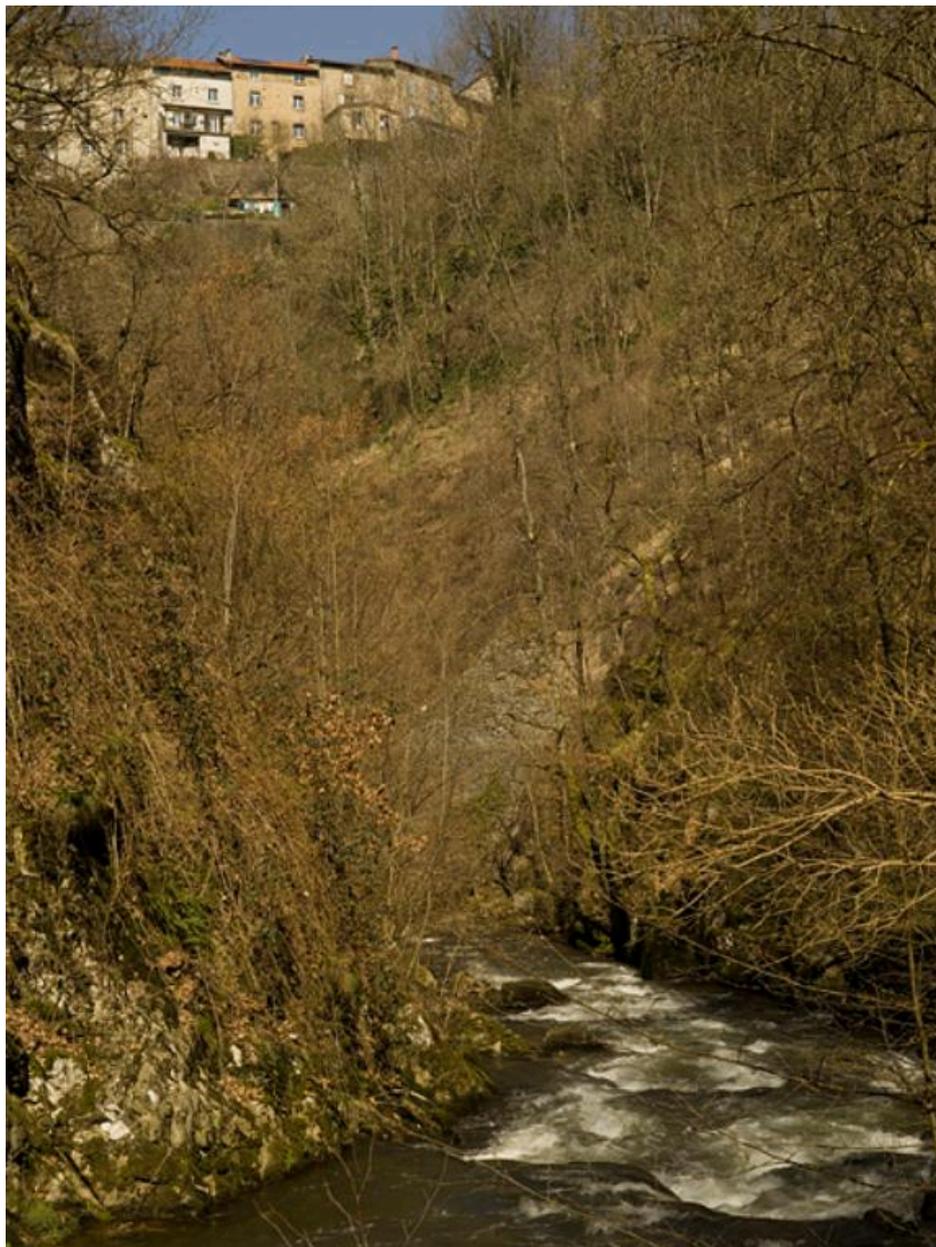


La route de Lyon, vue depuis les pentes dominant les gorges de la Durolle.

IVR83_20116300113NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

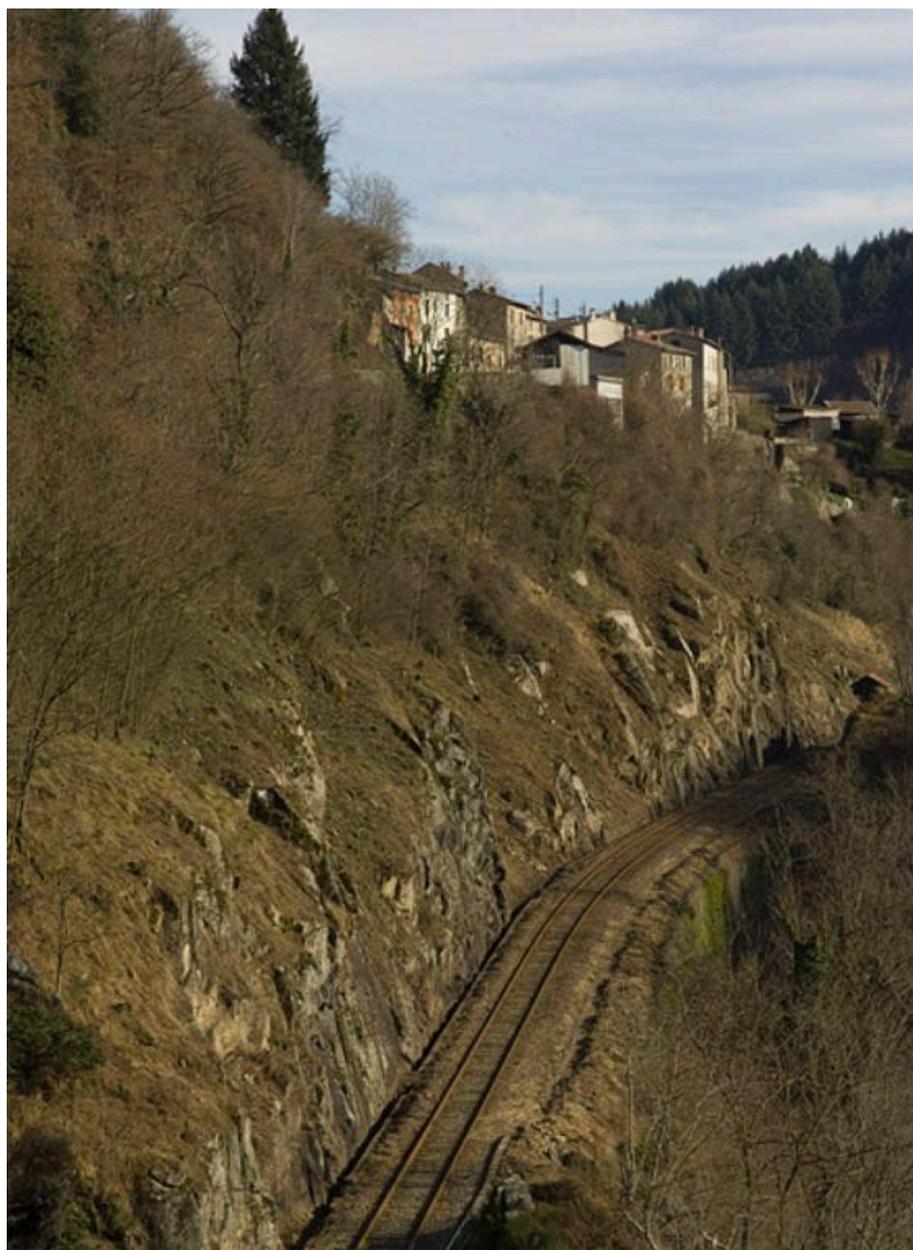


Les gorges de la Durolle, en contrebas de la route de Lyon au nord-est de la ville.

IVR83_20116300263NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La voie ferrée dans les gorges de la Durolle, dominée par la route de Lyon.

IVR83_20116300012NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une pente couverte de vignes au-dessus du village des Garniers.

IVR83_20116301106NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation